

COMPTE RENDU DES DECISIONS

CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU VENDREDI 9 FEVRIER 2018

Date de la convocation : 02/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

L'an deux mille dix-huit et le neuf du mois de février à quatorze heures et trente minutes, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sénard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 71

ETAIENT PRESENTS : Jérôme VIAUD, Pierre ASCHIERI, François BALAZUN, Mireille BANCEL, Jean-Marie BELVEDERE, Claude BLANC, Claude BOMPAR, Philippe BONELLI, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Murièle CHABERT, Henri CHRIS, Marc COMBE, Magali CONESA, Jean-Louis CONIL, Valérie COPIN, José COTTON, Cyril DAUPHOUD, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc DELIA, Pierre DEOUS, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Michel FUNEL, Marie-Louise GOURDON, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Myriam LAZREUG, Andrée-Claire LIEGE, Florence LUDWIG-SIMON, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Gilbert PIBOU, Jacques POUPLOT, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Roland RAIBAUDI, Marie-Claude RENARD, Christiane REQUISTON, André ROATTA, Hervé ROMANO, Gilles RONDONI, Jacques VARRONE, Jean-Claude ZEJMA.

ONT DONNE POUVOIR : Mekia ADDAD à Magali CONESA, Franck BARBEY à Jean-Marie BELVEDERE, Christophe CHALIER à Jean-Paul CAMERANO, Valérie DAVID à Nicole NUTINI, Jean-Marc DEGIOANNI à Mireille BANCEL, Jacques-Edouard DELOBETTE à Jean-Marc DELIA, Jean-Marc GARNIER à Anne-Marie DUVAL, Jean-Marie GUENOT à Marie-Claude RENARD, Gérard MERO à Jacques VARRONE, Christophe MOREL à Dominique BOURRET, Gilles PEROLE à Pierre ASCHIERI, Patricia ROBIN à Claude MASCARELLI, Brigitte VIDAL à Jérôme VIAUD, Christian ZEDET à Claude BLANC.

ETAIENT REPRESENTES : Claude CEPPI par Hervé ROMANO, Yves FUNEL par Michel FUNEL.

ETAIENT ABSENTS : Pierre BORNET, Pascal PELLEGRINO, Catherine SEGUIN-KURATLE, Philippe WESTRELIN.

SONT PARTIS APRES LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE : Jean-Marie BELVEDERE (pouvoir à Philippe BONELLI), Gérard DELHOMEZ (pouvoir à Joël PASQUELIN), Gilbert PIBOU (pouvoir à Florence LUDWIG-SIMON), Marie-Claude RENARD, André ROATTA (pouvoir à Jacques POUPLOT), Hervé ROMANO, Gilles RONDONI (pouvoir à Valérie COPIN), Jean-Claude ZEJMA.

SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE : Fabrice LACHENMAIER après la délibération n°3, Myriam LAZREUG après la délibération n°7 et a donné pouvoir à Stéphane CASSARINI.

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BONELLI.

Approbation du procès-verbal du conseil de communauté du 15 décembre 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Communication des décisions prises par Monsieur le Président conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales

DP2017_118	Autorisation d'occupation domaniale pour l'inauguration de la réouverture de la ligne ferroviaire Cannes-Grasse - Gare de Grasse
DP2017_119	Conclusion d'une convention d'occupation pour l'exploitation d'un appareil automatique de photographie au sein de la Maison de services au public de Saint-Auban
DP2017_120	Signature d'une convention financière avec le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon pour la mutualisation d'un poste de chargé de projet GEMAPI au bénéfice des établissements publics de coopération intercommunale du bassin versant du Verdon et la participation de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse à l'autofinancement
DP2017_121	Modification des tarifs de location de la salle polyvalente de l'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne (ECSVS)
DP2017_122	Recueil des tarifs au 1 ^{er} janvier 2018
DP2017_123	Signature d'une convention de mise à disposition de locaux entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la Commune de Saint-Vallier-de-Thiery pour l'accueil collectif de mineurs
DP2017_124	Signature d'une convention entre la Commune de Grasse et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour la mise à disposition d'un bureau au sein du Relai Information de Quartier (R.I.Q) de Saint-Claude
DP2017_125	Signature d'une convention de prestation de services entre la Caisse des écoles d'Auribeau-sur-Siagne et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour les repas du restaurant scolaire du Bayle
DP2017_126	Conclusion d'un avenant à la convention de location passée entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et Madame Danielle CHABAUD épouse ERETEO
DP2018_001	Signature d'une convention réglant les modalités d'intervention d'artistes employés par la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du Centre hospitalier de Grasse
DP2018_002	Conclusion d'un avenant n°6 à la convention de mise à disposition du service « aménagement et planification urbaine » d'une durée de six mois entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la Commune de Grasse
DP2018_003	Adhésion à l'AFIGESE (Association Finances-Gestion-Evaluation des collectivités territoriales)
DP2018_004	Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) sur l'Ouest des Alpes-Maritimes - Validation de la tarification des usagers
DP2018_005	Convention entre le Département des Alpes-Maritimes et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse relative à l'aide aux transports
DP2018_006	Conclusion d'une convention de mise à disposition d'une mini-benne entre la société Sud Est Assainissement Véolia Propreté et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
DP2018_007	Signature d'une convention entre la Commune de Valderoure et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour le déneigement des accès sur la commune
DP2018_008	Musée International de la Parfumerie - Signature d'une convention de cession de droits d'exploitation entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'association Vu pas Vu
DP2018_009	Mise en vente de nouveaux produits à la boutique du Musée International de la Parfumerie

DP2018_010	Création d'une régie d'avances pour le compte de la régie des transports Sillages
DP2018_011	Création d'une régie de recettes « billetterie » pour le compte de la régie des transports Sillages
DP2018_012	Création d'une régie de recettes « transporteur » pour le compte de la régie des transports Sillages
DP2018_013	Création d'une régie de recettes « duplicatas » pour le compte de la régie des transports Sillages
DP2018_014	Création d'une sous-régie de recettes « G I » à la régie « billetterie » pour le compte de la régie des transports Sillages
DP2018_015	Création d'une sous-régie de recettes « G II » à la régie « billetterie » pour le compte de la régie des transports Sillages
DP2018_016	Création d'une sous-régie de recettes « PEGOMAS » à la régie « billetterie » pour le compte de la régie des transports Sillages
DP2018_017	Jardins du Musée International de la Parfumerie - Destruction des tickets d'entrée non-modifiables

Le conseil de communauté prend acte des décisions.

Communication des décisions prises par Monsieur le Président au titre des marchés à procédure adaptée conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales

N° MARCHE	OBJET	TITULAIRE	notifié le	Montant en € HT
2017/38.1	SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCES POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE - 5 LOTS LOT 1 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes	Groupement SMACL ASSURANCES (mandataire) / AGPM VIE Madame Irène VIGNAUD 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9 Mail : rs@smacl.fr pmdemat@smacl.fr	21/12/2017	25 744,41 € TTC
2017/38.2	SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCES POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE - 5 LOTS LOT 2 : Assurance des responsabilités et des risques annexes	Groupement SMACL ASSURANCES (mandataire) / AGPM VIE Madame Irène VIGNAUD 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9 Mail : rs@smacl.fr pmdemat@smacl.fr	21/12/2017	7 375,44 € TTC
2017/38.3	SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCES POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE - 5 LOTS LOT 3 : Assurance des véhicules et des risques annexes	Groupement SMACL ASSURANCES (mandataire) / AGPM VIE Madame Irène VIGNAUD 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9 Mail : rs@smacl.fr pmdemat@smacl.fr	21/12/2017	37 018,16 € TTC
2017/38.4	SOUSCRIPTION DES CONTRATS	Groupement SMACL ASSURANCES (mandataire) /	21/12/2017	1 327,62 € TTC

	D'ASSURANCES POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE - 5 LOTS LOT 4 : Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus	AGPM VIE Madame Irène VIGNAUD 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9 Mail : rs@smacl.fr pmdemat@smacl.fr		
2017/38.5	SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCES POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE - 5 LOTS LOT 5 : Assurance des prestations statutaires	Groupement SOFAXIS (mandataire) / ALLIANZ VIE Route de Creton 18110 VASSELAY Tel : 02 48 48 15 15 Mail : marchespublics@sofaxis.com	21/12/2017	115 484,71 € TTC
2017/39.1	REALISATION DE TRAVAUX DE MACONNERIE ET TRAVAUX DIVERS - 2 LOTS LOT 1 - En moyen pays de Grasse	Groupement conjoint SARL SRC BAT (mandataire) / SAS SEETP Madame Patricia SALINX 4 avenue Raphael Villa Les gémeaux 06130 GRASSE Tel : 04 93 09 84 12 Mail : srcbat@free.fr	21/12/2017	114 994,00 € HT
2017/39.2	REALISATION DE TRAVAUX DE MACONNERIE ET TRAVAUX DIVERS - 2 LOTS LOT 2 - En haut pays de Grasse	Groupement conjoint SARL SRC BAT (mandataire) / SAS SEETP Madame Patricia SALINX 4 avenue Raphael Villa Les gémeaux 06130 GRASSE Tel : 04 93 09 84 12 Mail : srcbat@free.fr	21/12/2017	35 985,00 € TTC
2017/23.02A	Restructuration de la salle du Théâtre de GRASSE – LOT 02A : MENUISERIES EXTERIEURES – METALLERIE	LABASTERE 83 73 avenue Joseph Louis Lambot 83130 LA GARDE Mail : toulon@labastere.fr Florian.daugy@labastere.fr	22/12/2017	39 100,23 € H.T.
2017/23.02B	Restructuration de la salle du Théâtre de GRASSE – LOT 02B : CHARPENTE METALLIQUE	REMETAL Monsieur Fabien MESSINA ZI du carré - lot 22 06130 GRASSE Tel : 04 93 70 15 44 Mail : remetal@wanadoo.fr	22/12/2017	56 952,97 € H.T.
2017/40	SCENOGRAPHIE DE L'EXPOSITION 2018 : Conception, réalisation, installation de la muséographie	Groupement solidaire EURL POLA / SARL STEELWOOD / SARL STUDIO MANAGEMENT 97 rue Sauveur Tobelem 13007 MARSEILLE Tel : 06 12 38 64 68 Mail : contact@p-o-l-a.com	26/12/2017	125 367 € H.T.
2018/01	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE ET SES ANNEXES SUR LA COMMUNE D'ESCRAIGNOLLES	Groupement conjoint ONARCHITECTURE (mandataire) / SAS BET DIMA / BE NICE STRUCTURES 152 bd des jardiniers 06200 NICE Tel : 04 93 28 39 28 Mail : o.nicoletti@onarchitecture.fr	29/01/2018	Tranche ferme : 7 920 € H.T. Tranche optionnelle : 19 680 € H.T.
2017/09.01.1	Restructuration d'une maison individuelle en accueil collectif de	ACE CONSTRUCTION 81 Chemin de l'Orme 06130 GRASSE	29/01/2018	15 809,26 € H.T.

	mineurs sans hébergement Lot 01.1 : Terrassement – VRD – Gros-Œuvre	Mail : ace.batiment@wanadoo.fr		
2017/23.02C	Restructuration de la salle du Théâtre de Grasse Lot n°2 C : METALLERIE – BARDAGES EN ACIER CORTEN (suite à trois consultations déclarées sans suite)	ASTEN Monsieur Michel RAYON 396 chemin de Pepiole 83140 SIX FOURS Tel : 04 94 11 54 90 Mail : agence.toulon@astengroup.com be.toulon@astengroup.com	29/01/2018	132 012,65 € H.T.

Le conseil de communauté prend acte des décisions.

Communication des décisions prises par le bureau communautaire conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales

DB2017_043	Marchés publics - Réalisation de travaux de maçonnerie et travaux divers - Deux lots - Attribution de deux accords-cadres à bons de commande
DB2017_044	Marchés publics - Modification n°1 du marché n°2017/30 - Déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) sur l'Ouest des Alpes-Maritimes - Prix nouveaux
DB2017_045	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Réhabilitation du bâtiment F en hôtel d'entreprises - Avenant n°3 au marché de travaux n°2016-33.11
DB2017_046	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Restructuration d'une maison individuelle en accueil collectif de mineurs sans hébergement à Cabris - Avenants n°1 aux lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 6
DB2018_001	Manifestation les « 10 jours pour l'emploi en Pays de Grasse » du lundi 19 mars au vendredi 30 mars 2018 - Autorisation de demandes de subventions
DB2018_002	Marchés publics - Appel d'offres ouvert - Collecte des déchets ménagers et assimilés et réalisation de prestations de service connexes sur tout ou partie du territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Avenant n°2 au marché n°2017/02
DB2018_003	Marchés publics - Appel d'offres ouvert - Collecte des déchets ménagers et assimilés et réalisation de prestations de service connexes sur tout ou partie du territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Avenant n°3 au marché n°2017/02

Le conseil de communauté prend acte des décisions.

DELIBERATIONS

Délibération n°DL2018_001 : Rapport développement durable 2017

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE PRENDRE ACTE que le rapport concernant la situation en matière de développement durable 2017 de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, a bien été présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire ;
- DE CONFIRMER que ce rapport, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération, propose, d'une part, un bilan des politiques, programmes et actions publiques, dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes à la collectivité, et d'autre part, une analyse des processus de gouvernance mis en œuvre par la communauté d'agglomération pour élaborer et évaluer son action ;
- DE DIRE que ce rapport sera transmis à la sous-préfecture et aux services de la DREAL pour information ;
- DE DIRE que ce rapport sera consultable sur le site internet www.paysdegrasse.fr.

Délibération n°DL2018_002 : Débat d'orientation budgétaire 2018

Le conseil de communauté prend acte à l'unanimité de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2018.

Délibération n°DL2018_003 : Souscription d'une ligne de trésorerie d'un montant maximal de 2 000 000 €

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE SOUSCRIRE une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 2 000 000 € (deux millions d'euros) auprès du Crédit Agricole Côte d'Azur selon les caractéristiques suivantes :
 - Ligne du prêt : ligne de trésorerie
 - Nominal : 2 000 000 € (deux millions d'euros)
 - Taux d'intérêt : EURIBOR 3 MOIS moyenné du mois M-1 + marge 0,70% l'an
 - Calcul des intérêts : dernier EUR 3 mois moyenné connu (taux flooré à 0%, index non flooré - exemple EUR 3 mois décembre 2017 = -0,328% soit un taux facturé de 0,372%)
 - Périodicité : trimestrielle
 - Durée : 12 mois
 - Typologie GISSLER : 1A
 - Commission d'engagement : 0,10% du plafond soit 2.000 €
 - Commission de non utilisation : néant
 - Commission de mouvement : néant

- Frais de dossier ou parts sociales : néant
- Mise à disposition des fonds : par VGM (Virement Gros Montants) à partir de 50.000 €
- Remboursement anticipé : possible à tout moment sans pénalité de reconstitution du plafond.
- DE S'ENGAGER pendant toute la durée du crédit, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement de toutes sommes dues au titre du contrat de prêt ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à réaliser les opérations d'exécution de cette ligne de trésorerie dans les limites des conditions contractuelles définies ci-dessus.

Délibération n°DL2018_004 : Zone d'activités du Carré Marigarde à Grasse - Autorisation de signature d'une convention avec l'entreprise ORANGE Business pour le versement d'une subvention d'équipement

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'AUTORISER la conclusion de la convention relative au versement d'une subvention d'équipement au profit de l'entreprise ORANGE BUSINESS, jointe en annexe ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ;
- DE DIRE que les crédits correspondant sont inscrits au chapitre 204.

Délibération n°DL2018_005 : Tarifs 2017 de la redevance spéciale pour la collecte des déchets non ménagers

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE FIXER les tarifs 2017 de la redevance spéciale tels que définis ci-dessous :

Tarifs 2017

Type de déchet	Fréquence de collecte	Volume collecté	Tarif TTC
Cartons	1 fois par semaine	Forfait	696 €
Emballages	1 fois par semaine	Forfait	696 €
Films	1 fois par semaine	Forfait	710 €
Déchets ménagers assimilés	3 fois par semaine	un conteneur de 660 litres	1 970 €

Tarifs 2017 pour la mise à disposition de bennes de 5 à 10 m³

	Tarif en euros TTC
Mise à disposition d'une benne de 5 à 10 m ³ (pour 48 heures maximum)	85 euros
Transport	2 euros par kilomètre par tranche de 10 kilomètres
Traitement des déchets non recyclables ou en mélange (à l'exclusion des déchets spéciaux)	190 euros à la tonne
Traitement des emballages cartons (pour une benne exclusivement de cartons)	27 euros à la tonne
Traitement des films plastiques (pour une benne exclusivement de films plastiques)	13 euros à la tonne
Traitement des déchets métalliques (pour une benne exclusivement de déchets métalliques)	0 euro à la tonne

Délibération n°DL2018_006 : Régime indemnitaire des agents de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Généralisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au cadre d'emploi des conservateurs du patrimoine à compter du 1^{er} mars 2018

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'INSTAURER la mise en place du RIFSEEP pour le cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine à partir du 1^{er} mars 2018 ;
- D'INSCRIRE les crédits correspondants au chapitre 012, dépenses de personnel des budgets 2018 et suivants.

Délibération n°DL2018_007 : Convention de mise à disposition d'un agent de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse à la SPL Pays de Grasse Développement

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE PRENDRE ACTE de la mise à disposition à hauteur de 10% d'un temps complet de Monsieur Xavier MALENGÉ, attaché territorial titulaire, pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les recherches de financements et le montage et le suivi des dossiers auprès des financeurs à compter du 1^{er} mars 2018 pour une durée de douze mois,
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention correspondante ;
- DE DIRE que les crédits seront inscrits aux budgets 2018 et suivants.

Délibération n°DL2018_008 : Rapport 2017 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER le rapport 2017 sur l'égalité entre les femmes et les hommes joint en annexe.

Délibération n°DL2018_009 : Plan local pour l'insertion et l'emploi du Pays de Grasse (PLIE) - Protocole d'accord 2018-2020

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER la passation d'un nouveau Protocole d'accord du PLIE du Pays de Grasse pour la période allant du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2020 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ce nouveau Protocole d'accord ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les crédits du Fonds social européens ainsi que les contreparties nationales de cofinancement pour la mise en œuvre du PLIE du Pays de Grasse ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document consécutif de la présente délibération.

Délibération n°DL2018_010 : Maison de la santé de Valderoure - Avenant au bail à usage professionnel entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et le Docteur Jérôme CONTESTIN

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER les termes de la nouvelle répartition des surfaces occupées par le docteur Contestin, ainsi que le nouveau loyer en découlant de 370 € ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer un avenant au bail pour la période restant à courir ;
- DE DIRE que les sommes à percevoir et à supporter seront inscrites au budget 2018 de la CAPG.

Délibération n°DL2018_011 : Cession des parcelles H 1382, H 1384 et H 1386 sises sur la Commune de Pégomas au Département des Alpes-Maritimes

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE CEDER par acte notarié ou par acte administratif, pour la somme de 363 000 € hors frais d'acte, les parcelles cadastrées H 1382, H 1384 et H 1386, d'une contenance totale de 10 936 m² au Département des Alpes Maritimes ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur le Premier Vice-Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la cession de ce bien ;

Délibération n°DL2018_012 : Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du Pays de Grasse 2017-2020 - Subventions aux propriétaires occupants

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'ATTRIBUER dans le cadre établi par la convention d'OPAH du Pays de Grasse (2017-2020) et par la présente délibération, les aides de la Communauté d'agglomération aux propriétaires suivants :

Propriétaire OPAH CAPG-PO n°1 : M. et Mme SOKOLIK René
 Nature des travaux : PO – Energie
 Logement subventionné : 222, chemin des Plantiers-06370 MOUANS SARTOUX
 Subvention CAPG : 1443,00 €

Propriétaire OPAH CAPG-PO n°2 : Mme TARRAL Jeanine
 Nature des travaux : PO – Autonomie
 Logement subventionné : 4 avenue Henri Bénard-06130 GRASSE
 Subvention CAPG : 1435,00 €

Propriétaire OPAH CAPG-PO n°3 : M. CEROU Guy
 Nature des travaux : PO – Energie
 Logement subventionné : 34 chemin des Campanettes-06130 GRASSE
 Subvention CAPG : 2500,00 €

- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à procéder aux versements de ces subventions de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, et à faire l'avance de la part régionale, pour les dossiers cités ci-avant, sur présentation des factures acquittées ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement de l'aide financière de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, à réception des pièces émises par l'équipe en charge de l'animation ;
- DE DIRE que les crédits correspondants seront inscrits aux budgets 2018 et suivants au chapitre 204, article 20422, et au chapitre 27, article 27632 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes ou documents nécessaires à l'octroi de la subvention ;
- DE SOLLICITER du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur le remboursement de sa participation apportée dans le cadre de l'OPAH du Pays de Grasse (2017-2020), conformément à la convention de financement établie entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la communauté d'agglomération.

Délibération n°DL2018_013 : Opération d'acquisition en VEFA de 16 logements locatifs sociaux PLS - Avenue de Lattre de Tassigny à Grasse - Garantie d'emprunts CDC accordée à Parloniam - Contrat de prêt n°71239

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER la mise en place de la garantie totale d'emprunt, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°71239, joint en annexe, faisant partie intégrante de la présente délibération ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à intervenir au contrat de prêt signé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Parloniam ;
- D'ETABLIR une convention de garantie d'emprunt, jointe en annexe, entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et Parloniam ;
- D'ETABLIR une convention de réservation de logements, jointe en annexe, entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et Parloniam ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ces conventions ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la présente délibération.

Délibération n°DL2018_014 : Opération d'acquisition en VEFA de 9 logements locatifs sociaux - Domaine Coline à La Roquette-sur-Siagne - Garantie d'emprunts CDC accordée à Habitat 06 - Contrat de prêt n°72220

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER la mise en place de la garantie totale d'emprunt, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°72220, joint en annexe, faisant partie intégrante de la présente délibération ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à intervenir au contrat de prêt signé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Habitat 06 ;
- D'ETABLIR une convention de garantie d'emprunt, jointe en annexe, entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et Habitat 06 ;
- D'ETABLIR une convention de réservation de logements, jointe en annexe, entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et Habitat 06 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ces conventions ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la présente délibération.

Délibération n°DL2018_015 : Opération d'acquisition en VEFA de 26 logements locatifs sociaux - Chemin des Mas à Grasse - Garantie d'emprunts CDC accordée à Logirem - Contrat de prêts n°72961

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER la mise en place de la garantie totale d'emprunt, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°72961, joint en annexe, faisant partie intégrante de la présente délibération ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à intervenir au contrat de prêt signé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'ESH Logirem ;
- D'ETABLIR une convention de garantie d'emprunt, jointe en annexe, entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'ESH Logirem ;
- D'ETABLIR une convention de réservation de logements, jointe en annexe, entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'ESH Logirem ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ces conventions ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la présente délibération.

Délibération n°DL2018_016 : Convention habitat à caractère multi-sites n°1 - Signature d'une convention entre l'Etablissement public foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF PACA), la Commune de Grasse et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER les termes de la convention Habitat à caractère multi-sites n°1 établie entre la Commune de Grasse, l'Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte-d'Azur (EPF

PACA), et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, visant à favoriser une intervention à court terme destinée à la production de programmes d'habitat mixte ;

- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention Habitat à caractère multi-sites n°1.
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à engager tout acte et signer tout document qui ferait suite à la présente délibération.

Délibération n°DL2018_017 : Approbation de l'adhésion des communes d'Amirat, Courmes et Tourrettes-sur-Loup à 100% au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER l'adhésion de la commune d'Amirat ;
- D'APPROUVER l'adhésion de la commune de Courmes ;
- D'APPROUVER l'adhésion de la commune de Tourrettes sur Loup pour 100 % de son territoire ;

au Syndicat mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

Délibération n°DL2018_018 : Convention de partenariat entre le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement des Alpes-Maritimes, la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour la préservation des restanques et ouvrages en pierres sèches - Constitution d'un groupement de commandes entre le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour la réalisation de chantiers écoles sur les techniques de construction en pierres sèches

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER le partenariat entre la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et le CAUE pour la préservation des restanques et ouvrages en pierres sèches ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et le CAUE jointe en annexe ;
- DE CREEER un groupement de commandes pour la réalisation de chantiers école avec ces partenaires et de DESIGNER le PNR comme coordonnateur ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention constitutive de groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur jointe en annexe.
- DE PRENDRE ACTE que le projet sera cofinancé par les Communautés d'Agglomération de Sophia Antipolis et du Pays de Grasse, et le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, par facturation directe, étant entendu que les crédits correspondants seront inscrits aux budgets 2018 et suivants ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les actes à venir inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°DL2018_019 : Fonctionnement de l'Espace culturel et sportif du Val de Siagne - Gestion des deux salles de sports

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER la mise à disposition des salles de sport et du bureau des associations à la Commune de La Roquette-sur-Siagne jointe ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition jointe en annexe.

Délibération n°DL2018_020 : Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement 2018 à l'association « Office de tourisme de Saint-Cézaire-sur-Siagne » dans le cadre des opérations de transfert de la compétence « Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » à la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE VERSER une subvention de fonctionnement pour les mois de janvier et février 2018 d'un montant total de 4 568 euros à l'association « Office du Tourisme de Saint-Cézaire » ;
- DE DIRE que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2018.

Délibération n°DL2018_021 : Convention avec la Commune d'Auribeau-sur-Siagne pour la mise à disposition des locaux du site « Le Bayle » pour le centre de loisirs

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ;
- DE DIRE que les crédits sont prévus au budget.
- DE SIGNER tout acte relatif à la mise en place de ce service.

Délibération n°DL2018_022 : Convention avec la Caisse des écoles d'Auribeau-sur-Siagne pour la fourniture de repas dans le cadre de l'accueil de loisirs

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée.

Délibération n°DL2018_023 : Convention de mise à disposition d'agents communaux de la Commune d'Auribeau-sur-Siagne

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention jointe en annexe pour une durée d'une année renouvelable deux fois ;

- DE PREVOIR la dépense correspondante au budget principal étant précisé que le calcul des sommes dues aux communes s'effectuera conformément aux dispositions du décret n°2011-515.

Monsieur le Président lève la séance à dix-sept heures et trente-huit minutes.

Fait à Grasse, le 15 février 2018


Le Président



Jérôme VIAUD
Maire de Grasse
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes

